

**Note à l'attention des correspondants bruit des DREAL
pour la mise en service de l'application MapBruit V3**

Les adresses de l'application sont :

Intranet :

<http://mapbruit.application.i2/mapbruit/main/Main.html>

<http://mapbruit.ecole.application.i2/mapbruit/main/Main.html>

Internet :

<http://mapbruit.application.developpement-durable.gouv.fr/mapbruit/main/Main.html>

<http://mapbruit.ecole.application.developpement-durable.gouv.fr/mapbruit/main/Main.html>

Contact Cerema : Adresse mail de la boîte fonctionnelle outil.bruit@cerema.fr

1- Créer votre compte :

Pour accéder aux applications, vous devez contacter l'administrateur Cerbère de la DREAL pour obtenir les « Habilitations Cerbère » selon les profils et restrictions suivants :

Profil d'application DREAL	Description du profil	Restrictions DREAL
GESTIONNAIRE_CONSULTATION	<i>Accès en consultation seule</i>	R,L: D1,D2,D3...tous les départements R = route L = fer D = départements de la zone d'action de la DREAL

NB : Une note (ci-jointe) a été rédigée pour aider éventuellement les correspondants fonctionnels Cerbère de vos unités.

Si des profils et/ou des restrictions supplémentaires s'avéraient nécessaires, le Cerema se tient à votre disposition.